

ESPACE CULTUREL MEDITERRANEE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

Villa d'Este 15 avenue Robert Schuman

CS 11600 13235 Marseille Cedex 02

ESPACE CULTUREL MEDITERRANEE

Association
3 RUE MASSENA
13003 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **Exercice clos le 31 décembre 2024**

A l'Assemblée Générale de l'association Espace Culturel Méditerranée,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Espace Culturel Méditerranée relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 23 septembre 2025 à Marseille

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton SAS
Membre français de Grant Thornton International

Jérôme Bravais, Associé

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Bravais', is written over the printed name 'Jérôme Bravais, Associé'. The signature is stylized and fluid.

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	1 674	1 674		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	184 876	184 876		
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	32 778	22 278	10 500	15 501
	Autres immobilisations corporelles	30 451	24 632	5 819	6 451
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)		249 779	233 461	16 319	21 952
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	21		21	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	31 376		31 376	25 398
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	326 806		326 806	65 942
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				10 119
	TOTAL (II)	358 204		358 204	101 458
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		607 983	233 461	374 522	123 410
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	40 155	52 282
	Excédent ou déficit de l'exercice	244 534	(12 127)
	Total des fonds propres (situation nette)	284 689	40 155
Fonds reportés et dédiés			
Provisions			
DETTES (1)	DETTE FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	31 000	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 050	30 267
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	40 781	31 460
	DETTE DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		6 526
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	74 832	68 253
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		374 522	123 410
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		244 533,71	(12 127,04)
(1) Dont à moins d'un an		74 832	68 253
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		31 000	

1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens Ventes mses, produits fabriqués		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service Prestations de services	71 120	56 938
	dont parrainages		
		Productions stockée	
		Production immobilisée	
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation Subventions d'exploitation	388 188	331 621
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels Dons	3 700	5 000
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie Legs et donations		
Contributions financières			
	Autres pdts de gestion courante	55	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits Autres produits	7		
Total des produits d'exploitation		463 015	393 614
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	222 105	160 996
	Aides financières Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 139	3 858
	Salaires et traitements	211 350	171 266
	Charges sociales	77 757	55 704
	Dotation aux amortissements et dépréciations	8 109	7 850
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	(431)	10 348
	Total des charges d'exploitation		525 028
RESULTAT D'EXPLOITATION		(62 013)	(16 408)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(62 013)	(16 408)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT avant impôts		(62 013)	(16 408)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	306 547	4 421
	Total des produits exceptionnels	306 547	4 421
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		140
	Total des charges exceptionnelles		140
RESULTAT EXCEPTIONNEL		306 547	4 281
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		769 562	398 035
TOTAL DES CHARGES		525 028	410 162
EXCEDENT ou DEFICIT		244 534	(12 127)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe libre

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

Depuis sa création en 2000 dans le 3ème arrondissement de Marseille, l'Espace Culturel Méditerranée a toujours construit une offre artistique et culturelle la plus large et la plus accessible possible au sein de sa salle de concerts.

Le Nomad' Café s'est constamment distingué par le soutien et l'accompagnement des artistes émergents à travers la création, la diffusion et la production. Grâce à ce travail de repérage et de soutien, le Nomad' Café a pu accueillir plus de 300 concerts venant de tous les horizons et de tous les territoires, accueillir une centaine de projet en résidence et près de cinquante albums enregistrés dans son studio d'enregistrement.

Parallèlement à l'activité de diffusion, le Nomad' Café s'est penché sur la production d'artistes. Aujourd'hui ce sont trois projets soutenus et accompagnés (Temenik Electric, Mat Hours et la Cie Alatoul) dans les tournées, les enregistrements de disques, les résidences,...

En 2015, le Nomad' Café lance son aventure dans le secteur musical jeune public en initiant, avec le festival Villes des Musiques du Monde, le festival Babel Minots, excroissance du salon professionnel Babel Med Music. Depuis cette date, le Nomad' Café n'a cessé de renforcer son activité autour du jeune public et Babel Minots n'a cessé de croître de façon exponentiel.

Ce n'est pas un hasard si le Nomad' Café est installé dans le 3ème arrondissement de Marseille. Quartier prioritaire de la ville, il est, depuis 2012, le plus pauvre de France métropolitaine (selon l'INSEE) avec plus d'un habitant sur deux vivant sous le seuil de pauvreté. Cet arrondissement est un désert culturel et le Nomad' Café veut proposer une offre culturelle de qualité et accessible à ces habitants.

Aujourd'hui, et grâce et son expérience, le Nomad' Café veut palier ce manque en proposant un projet clair et innovant autour de la première Scène de Musiques Enfance et Jeunesse en France.

Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4800€ HT.

Autres informations :

Notes sur le bilan actif

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Subvention / financements	18000

Annexe libre

Notes sur le bilan passif

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	4800
Dettes fiscales & sociales	1356
Total	

Rémunération des cadres dirigeants

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000€.

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent sur l'exercice à 0.

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Annexe libre

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	3	
Non cadres	1	2.41
Total	5.87	2.41

Annexe libre 2

Annexe aux comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2024

Faits marquants de l'exercice

Indemnité perçue suite à un litige – Résiliation de bail

En date du 23 décembre 2024, l'association **Espace Culturel Méditerranée** a perçu une indemnité d'un montant de **300 000 euros**, dans le cadre d'un règlement à l'amiable d'un litige l'opposant à la société **Quartus**, suite à la résiliation anticipée d'un bail commercial.

Cette indemnité a été comptabilisée en produit exceptionnel conformément au Plan Comptable Général (PCG), au titre de l'exercice 2024.

Suite à la résiliation du bail du siège social situé au 11 boulevard de Briançon, 13003 Marseille, l'association Espace Culturel Méditerranée a été autorisée, par le biais d'une convention d'occupation temporaire signée avec la Ville de Marseille, à occuper à titre temporaire, précaire et révocable, le ou les espaces de l'école maternelle Bussurade-Masséna, ainsi que sa cour, située au 3 rue Masséna, 13003 Marseille.

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **374 522** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **769 562** euros
 - un total charges de **525 028** euros
 - dégage un résultat de **244 534** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **ESPACE CULTUREL MEDITERRANEE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Méthode générale :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et règlements ultérieurs modifiant celui-ci, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Le bilan de l'exercice présente un total de **374 522 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 769 562 euros** et un total **charges de 525 028 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 244 534 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	1 674					1 674
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 674					1 674
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	184 876					184 876
	Instal technique, matériel outillage industriels	32 778					32 778
	Instal., agencement, aménagement divers	13 705					13 705
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 170		655			10 825
	Emballages récupérables et divers	4 100		1 821			5 921
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		245 629		2 476			248 105
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		247 303		2 476			249 779

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	1 674			1 674
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 674			1 674
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	184 876			184 876
	Instal technique, matériel outillage industriels	17 277	5 001		22 278
	Autres instal., agencement, aménagement divers	13 705			13 705
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	6 316	2 288		8 604
	Emballages récupérables et divers	1 503	820		2 323
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		223 678	8 109		231 786
TOTAL		225 352	8 109		233 461

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	21	21	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 799	4 799	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	18 000	18 000	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	8 578	8 578	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	31 397	31 397	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	31 000	31 000		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 050	3 050		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	16 311	16 311		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 618	22 618		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 853	1 853		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	74 832	74 832		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau	52 282	(12 127)			40 155
Excédent ou déficit de l'exercice	(12 127)	12 127	244 534		244 534
Situation nette	40 155		244 534		284 689
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	15 002				15 002
Provisions réglementées					
TOTAL	55 157		244 534		299 691

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

31/12/2024

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	1.1 Cotisations sans contrepartie	
	1.2 Dons, legs et mécénat	
	- Dons manuels	3 700
	- Legs, donations et assurances-vie	
	- Mécénat	
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	
	2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	2.1 Cotisations avec contrepartie	
	2.2 Parrainage des entreprises	
	2.3 Contributions financières sans contrepartie	
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	377 674
	3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	388 188
	4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
	5- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	
Total des produits par origine		769 562
CHARGES PAR DESTINATION	1- MISSIONS SOCIALES	
	1.1 Réalisées en France	
	- Actions réalisées par l'organisme	498343
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	
	1.2 Réalisées à l'étranger	
	- Actions réalisées par l'organisme	
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	
	2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
	3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	18576
	4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	8109
	5- IMPOT SUR LES BENEFICES	
	6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	
	7- VALEURS NETTES COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	
	7.1 Autres produits liés à la générosité du public	
	7.2 Autres produits non liés à la générosité du public	
Total des charges par destination		525028
EXCEDENT OU DEFICIT		244534

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

		31/12/2024
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	Bénévolat	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
Total des produits par origine		
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	
	Réalisées en France	
	Réalisées à l'étranger	
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	
Total des charges par destination		